

# 1 Présentation

Cette application a été, à la base, conçu pour gérer les conflits d'usage au sein du basin d'Arcachon. L'étude des conflits s'appuie sur une méthodologie bien particulière développée par Torre et al. (2010), comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace? Eléments de méthode et de repérage.

L'étude des conflits est basée sur l'utilisation de trois sources de données complémentaires :

- La Presse Quotidienne Régionale (PQR), pour accéder à une information locale détaillée;
- Les entretiens auprès d'experts, pour recueillir des informations auprès d'experts locaux, impliqués ou non dans les conflits. Construction d'une grille d'entretien commune;
- Les relevés de contentieux, permettant de recenser les conflits qui font l'objet d'un traitement juridique.

Initialement créée sous ACCESS, la base de données a été migrée vers un serveur de base de données en PostGreSQL. L'interface de saisie est alors devenue inadaptée et le but est de faciliter l'accès aux données pour les chercheurs impliqués dans un projet. Le but est qu'il est l'accès aux données en lecture et en écriture. Pour ce fait, nous ferons le développement de différents modules.

Les chercheurs ont la possibilité de pouvoir travailler sur trois domaines différents, à savoir Arcachon, Marseille et l'Île de la Réunion.

<u>Domaine</u>: C'est une zone géographique d'étude pour les chercheurs.

# 2 Diagramme des cas d'utilisation

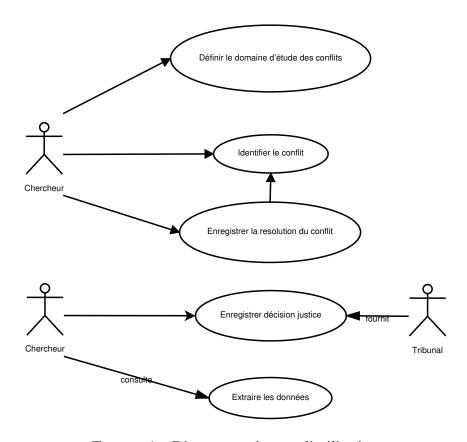


FIGURE 1 – Diagramme des cas d'utilisation

Nous avons 2 acteurs dont un acteur interne à savoir le chercheur et l'autre acteur est un acteur externe à savoir l'organisme.

**Le chercheur :** C'est l'utilisateur de l'application. Chaque chercheur a le même rôle au sein de l'application. Il n'y a aucune différence par rapport aux droits d'accès. La seule différence se situe au niveau du domaine que nous allons voir par la suite.

Le tribunal : C'est l'autre acteur intervenant à travers ce diagramme. Son rôle est de prendre les décisions concernant les conflits, c'est-à-dire donner son avis concernant la résolution de celui-ci.

Le tribunal peut représenter plusieurs parties, à savoir le Conseil d'État, la Cour administrative d'appel, la Cour de cassation et la Cour d'appel.

## 2.1 Définir le domaine d'étude des conflits

Au sein de l'IRSTEA, il y a 3 domaines : Arcachon, Marseille et l'Île de la Réunion. Le chercheur doit sélectionner le ou les domaines d'étude pour lesquels il dispose d'autorisations. Il est obligé de sélectionner le ou les domaines qui lui ont été attribué sinon, il n'aura pas accès au contenu de l'application, la connexion lui sera tout simplement refusée.

#### 2.2 Identifier le conflit

<u>Conflit</u>: C'est l'expression d'un problème entre 2 ou plusieurs acteurs dans une zone géographique bien délimitée dans un domaine d'étude précisé. L'étape suivante s'intéresse aux parties prenantes du conflit, les acteurs : « fiche identité » de l'acteur et son intervention dans le conflit avec ses revendications, ses modes d'actions et les solutions proposées.

Plus précisément, comment est identifié un conflit :

**Source de données :** informations sur la source de données

Matérialité du conflit : informations sur le bien support, l'objet du conflit

Genèse et déroulement du conflit : période, localisation, résolution

**Acteurs du conflit :** informations sur les personnes (physiques et/ou morales) qui participent au conflit

**Interventions des acteurs dans le conflit :** rôle de l'acteur, lien avec la matérialité du conflit, motifs de revendication et types d'arguments invoqués, mode d'action, solution proposée

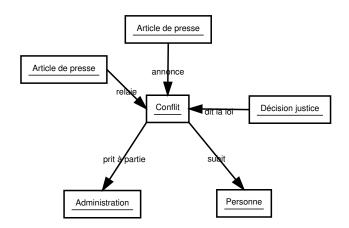


FIGURE 2 – Diagramme de la description d'un conflit

Avant que l'on parle de la déclaration d'un conflit, il faut avoir au moins une source relatant l'information. Sur ce schéma explicatif, nous avons 2 sources de données, à savoir 2 articles de presse. L'un annonce ou parle du conflit et l'autre relaie l'information à ce sujet. Une fois la ou les sources déclarées, nous avons la création de notre conflit. Par la même occasion, nous avons la justice qui travaille sur ce conflit pour annoncer le verdict. Enfin, quand il y a un conflit, il y a une ou plusieurs personnes qui subissent les faits et toujours au moins une partie administrative qui est prise à partie.

**Identifier les acteurs :** Les acteurs sont des personnes contestataires, c'est-à-dire des personnes qui sont en désaccord avec une décision qui a été prise.

**Identifier les sources :** Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a 3 sources d'informations. Dans un premier temps, nous avons *la presse* qui donne des informations à travers les journaux. Ensuite, nous avons *les entretiens avec les experts*, cela permet d'avoir un apport d'informations supplémentaires par rapport à ce qui a été dit dans la presse. Enfin, nous avons *le contentieux*, c'est-à-dire la décision qui a été prise au tribunal suite à la contestation d'un ou des acteurs.

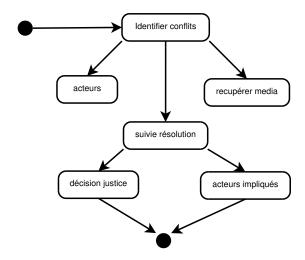


FIGURE 3 – Diagramme de suivie du déroulement d'un conflit

Sur ce schéma, nous avons tout d'abord l'identification du conflit. Une fois le conflit identifié, nous identifions les acteurs qui sont à l'origine du conflit mais également les Médias, c'est-à-dire la presse, les entretiens et le contentieux. Il faut également suivre la résolution de celui-ci, c'est-à-dire l'état d'avancement, les idées proposées pour trouver un arrangement entre les parties qui sont en désaccord. Enfin, il y a la décision de la justice, c'est-à-dire quels sont le ou les acteurs gagnants. C'est pour cela qu'il faut connaître les acteurs impliqués dans la résolution du conflit.

## 2.3 Enregistrer la résolution du conflit

La résolution d'un conflit correspond à l'état d'avancement, c'est-à-dire à l'élaboration d'idées pour trouver une entente entre les acteurs qui sont en désaccord. C'est la partie où le chercheur va enregistrer les résultats élaborés par les différents acteurs.

#### 2.4 Extraire les données

L'extraction des données, à l'heure actuelle, n'est pas tout à fait définie. Ce sont donc des suppositions intéressantes pour le chercheur que nous allons établir. Cela pourrait donc servir à consulter les données stocker dans la base en l'interrogeant, consulter les statistiques à travers des graphiques générer automatiquement... Plusieurs possibilités pourraient également être proposées.

# 2.5 Enregistrer décision justice

C'est la partie clé du conflit, c'est ici que nous tenons compte de la décision prise par la justice pour rétablir l'ordre au sein de ce conflit. C'est la justice qui dicte la loi, c'est elle qui a le dernier mot.